COMMUNIQUÉ

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Retraites : côte d'alerte bientôt dépassée ?

RÉFORMES - JURIDIQUE

L'UNSA réitère son appel solennel au chef de l'État et invite l'exécutif à la responsabilité : il est encore temps de ne pas choisir l'affrontement.

Au ministère du Travail ce lundi 19 septembre, le Gouvernement a tenté de justifier à la fois le principe et l'urgence à prendre des mesures financières.
Nous avons réaffirmé notre opposition au recul de l'âge légal de départ à la retraite et à l'augmentation de la durée de cotisation. Les tensions dans le pays sont suffisamment fortes pour ne pas prendre une mesure punitive dont l'urgence ne se justifie pas et dont le fond est discutable.
Pour l'ensemble des organisations syndicales, son inscription dans le Projet de loi de financement de la Sécurité Sociale constituerait un casus belli et entrainerait la rupture des discussions engagées ou envisagées.

Si le Gouvernement s'entête, l'intersyndicale du 3 octobre aura donc la responsabilité d'organiser la riposte la plus unitaire et efficace possible.
Dans cette perspective, le Conseil national de l'UNSA des 28 et 29 septembre débattra de l'opportunité du dépôt d'un préavis de grève pour toute la période du débat parlementaire sur le PLFSS. En effet, cette période sera décisive pour faire reculer le Gouvernement et se nourrira d'une multitude d'initiatives locales.
Au niveau national, l'UNSA privilégiera les rendez-vous et les modalités décidés par l'intersyndicale.

SEA-UNSA, MAA, 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP / Tel : 01.49.55.55.31 / sea-unsa.syndicats@agriculture.gouv.fr
Suivez-nous sur Twitter @SEA_UNSA

L'UNSA espère que la raison l'emportera. Si tel est le cas, elle reste prête à discuter de l'emploi des séniors, de la pénibilité, des transitions entre activité et retraite, du montant des pensions, de la correction des inégalités touchant notamment les femmes, et même des besoins de financement à long terme car d'autres leviers existent.

Laurent Escure, Secrétaire Général de l'UNSA